6 PARQUET

6.1 Extrait de l'avis technique du parquet QUICKSTEP 800 UNICLIC

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de Sol et Produits Connexes » a examiné, le 6 décembre 2005, les systèmes constitués des revêtements de sol stratifiés décrits à l'article 1.1 ci-après, fabriqués par la Société UNILIN FLOORING dans son usine de Wielsbeke, et des sous-couches associées pour la pose flottante il a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après.

1. Définition succincte

1.1 Domaine d'application - Description succincte

Systèmes de revêtement de sol stratifié destiné à la pose flottante et comprenant :

- les éléments de revêtements de sol constitués :
  - d'un parement stratifié direct DPL,
  - d'une âme constituée d'un panneau de fibres HDF,
  - d'un contre-parement constitué d'une feuille de papier imprégné de résine mélaminique.
- la sous-couche d'interposition choisie parmi celles mentionnées au dossier technique.

La géométrie des rainures et languettes est spéciale pour permettre un assemblage mécanique sans colle ; il s'agit du système Unific.

Les produits visés par le présent Avis technique sont ceux énoncés au dossier technique et décrits dans les attestations d'homologation qui s'y rattachent.

1.2 Identification

La dénomination commerciale exclusive, le code produit et la référence du coloris figurent sur les emballages. La date et l'heure de fabrication sont imprimées sur l'envers des lames.

Par référence à ces informations, l'attestation d'homologation de chaque gamme technique mentionne la désignation commerciale, le code produit et la référence du coloris des produits visés.

1.3 Mise sur la marché

Les produits relevant de la norme harmonisée NF EN 14041, sont soumis, pour leur mise sur le marché, aux dispositions de l'arrêté du 8 août 2005 portant application aux revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés du décret no 92-647 du 8 juillet 1992 modifié concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Pour chacune des gammes de produits visées décrites au dossier technique, en pose flottante et sur les supports décrits dans le dossier technique, locaux (y compris sur plancher chauffant) ayant un classement UPEC au plus égal, selon les conditions de pose et d'emploi précisées, au classement mentionné dans l'attestation d'homologation qui s'y rapporte.

Les chaises à roulettes doivent être équipées de roulettes pour sols durs : roulettes de type W (roues jumelées) à bandage souple telles que décrites dans la norme EN 12529.

2.2 Appréciation sur le produit

2.21 Aptitude à l'emploi

2.211 a) Réaction au feu

Les revêtements de sol stratifiés des gammes « Quick-Step 700 Uniclic », « Quick Step 800 Uniclic », « Quick Step 950 Uniclic », en pose flottante sur sous-couche Uniclic Combi, Transit Sound Combi, Softboard et sur support classé D ou mieux ont fait l'objet d'un essai de type avec classement Cfl-s1.

Les revêtements de sol stratifiés de la gamme « Quick Step Majestic » en pose flottante sur support classé D ou mieux ont fait l'objet d'un essai de type avec classement Cfl-s1.

(RE CTBA n° 04/RC 027-a du 02.08.2005)

2.212 b) Acoustique

Les différents systèmes ont fait l'objet d'un essai de type.

Cf. chapitre « Résultats expérimentaux » du dossier technique.

Seule la sous-couche « Quick Step Uni-Softboard » est considérée comme étant de nature à pérenniser la performance acoustique.

2.213 c) Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes ne provoquent aucune altération de la couche de surface.

2.22 Durabilité -Entretien

Les classements du paragraphe 2.1 ci-avant signifient, dans des conditions normales d'usage, comprenant l'emploi de roulettes à bandage souples pour les sièges de bureau, et d'entretien, une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années dans les locaux caractérisés par un classement au plus égal à celui du revêtement.

Cf. « Notice sur le classement UPEC des locaux », *e-Cahier du CSTB* 3509 de novembre 2004.

Les méthodes préconisées pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Cet Avis ne traite que du cas d'une première pose.

2.23 Fabrication

La fabrication est réalisée par la Société UNILIN FLOORING en ses usines de Wielsbeke et de Mouscron (Belgique).

Des contrôles ont lieu sur les matières premières, en cours de fabrication et sur les produits finis.

2.24 Mise en œuvre

Les dispositions générales relatives à la mise en œuvre sont celles définies dans la norme NF P 63-204 (DTU 51.11) « Pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois ».

La mise en œuvre peut être assimilée à la pose flottante d'un parquet contrecollé à parement continu.

En cas d'utilisation de la sous-couche de fibres de bois, la pose d'un film de polyéthylène en désolidarisation du support est nécessaire chaque fois qu'il s'agit d'un support à base de liant hydraulique.

Il convient de tenir compte et de respecter précisément les particularités de pose résultant du mode d'assemblage mécanique sans colle spécifique à ces revêtements.

Il convient également de bien respecter les règles de fractionnement des surfaces ainsi que les joints périphériques.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

Néant.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation des systèmes dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

5 ans jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour le Groupe Spécialisé n°12
Le Président
M. TESTAUD

Caractéristiques générales d'identification et de classification visées par le présent Document Technique d'Application

Schéma 1 – Profil d'assemblage

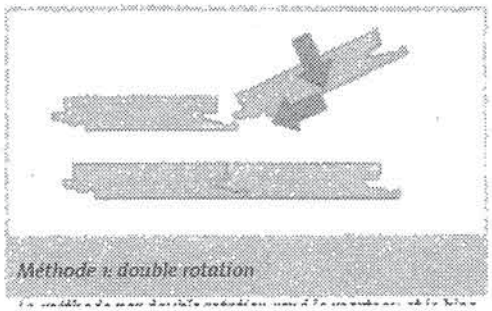

Méthode 1: double rotation

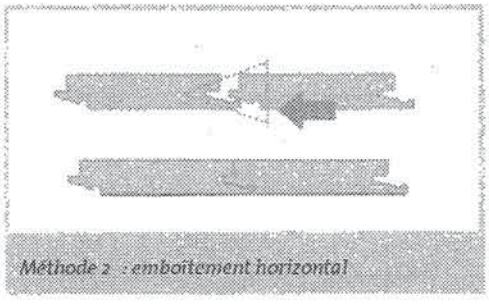

Méthode 2 : emboîtement horizontal

Tableau 1 – Caractéristiques générales des lames ou des éléments de la gamme selon NF EN 13329

	QUICK STEP 700, 800, 950 UNICLIC
Longueur, l	$l_{nominale} \leq 1380$ mm $\Delta l \leq 0,5$ mm
Largeur, w	$w_{nominale} \leq 190$ mm $w_{max.} - w_{min} \leq 0,20$ mm
Rapport l/w	≤ 9
Longueur et largeur des éléments carrés, l = w	$l_{nominale} \leq 396$ mm $w_{nominale} \leq 396$ mm $l_{max.} - l_{min} \leq 0,20$ mm $w_{max.} - w_{min} \leq 0,20$ mm
Equerrage, q	$q_{max} \leq 0,20$ mm
Rectitude, s	$s_{max} \leq 0,30$ mm/m
Planéité de la lame ou élément, f	$f_{w,\ concave} \leq 0,15$ % $f_{l,\ concave} \leq 0,50$ %
Ouverture entre éléments, o	$o_{moyenne} \leq 0,10$ mm
Différence de hauteur entre lames ou éléments, h	$h_{moyenne} \leq 0,10$ mm
Variations dimensionnelles aux variations d'humidité, δl, δw	δl moyenne ≤ 0,40 mm δwmoyenne ≤ 0,40 mm
Résistance à la lumière selon NF EN ISO 20105	≥ 6
Arrachement de la surface	≥ 1,00 N/mm²

Tableau 2 – Autres caractéristiques descriptives des lames ou des éléments (indicatives)

	QUICK STEP 700, 800, 950 UNICLIC
Caractéristiques du parement	
Nature selon NF EN 13329	stratifié DPL
Epaisseur	≥ 0,2 mm
Caractéristiques de l'âme	
Nature selon NF EN 316	HDF
Caractéristiques géométriques du chanfrein	
Profondeur, h_c Largeur, l_c rapport h_c / l_c	≤ 1,41 mm ≤ 1,41 mm ≤ 1

5. Mise en œuvre

5.1 Supports : nomenclature, caractéristiques

Tous les supports décrits dans la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11) et les planchers chauffants, sauf solivage.

5.11 Support à base de liants hydrauliques

L'état de surface du support doit être conforme aux exigences des normes NF P 18-201 (DTU 21) et NF P 14-201 (DTU 26.2).

Le défaut maximum de planéité toléré est de 5 mm sous la règle de 2 m.

Le support doit être propre, stable et sec.

Au moment de la pose, le taux d'humidité du support contrôlé à la bombe à carbure doit être inférieur à 4,5% à partir de quatre centimètres de profondeur.

Dans tous les cas (y compris sur plancher chauffant), un pare-vapeur doit être installé. Ou bien ce pare-vapeur est incorporé, ou bien il doit être posé séparément.

5.12 Supports en panneaux dérivés du bois

Exécutés conformément à la norme NF P 63-203 (DTU 51.3).

Ces panneaux devront posséder une épaisseur d'au moins 19 mm.

Au moment de la pose, le taux d'humidité doit être inférieur à 10 %.

5.2 Travaux de réhabilitation

Cf. les « Guides pour la rénovation des revêtements de sol » (*Cahier du CSTB* 2055 de Janvier 1986).

Dans tous les cas, le sol doit être normalement propre et sec ; tout revêtement existant non étanche doit être démonté.

La pose est autorisée dans les cas suivants :

- carrelage ancien, à l'exclusion de carrelage sur dallage sur terre-plein, à condition qu'il soit adhérent, sans désaffleur et avec une planéité générale équivalente à celle d'un béton surfacé à parement soigné.
- sols anciens en bois non dégradé dont les parties les plus inégales auront été préalablement poncées au papier de verre ou aplanies à l'aide d'un matériau de ragréage ; les petites irrégularités seront nivelées par la mousse placée avant la pose.
- sols plastiques adhérents.
- sols textiles sans sous-couche mousse, collés en plein et seulement s'il s'agit de tapis plat aiguilleté ou de moquette à poils ras.

L'élément porteur ne doit pas être sujet à des remontées d'humidité.

5.3 Accessoires de pose

a. kit de pose Uniclic comprenant les cales de séparation, la cale de frappe Uniclic et le pied de biche Uniclic.
b. scie à main, à dentures fines, scie à découper ou scie à tronçonner.
c. marteau.

5.4 Matériaux associés

a. film de polyéthylène de 150 µm d'épaisseur pour réduire les remontées d'humidité résiduelle éventuelles du support (en cas de fibres de bois).
b. sous-couche de désolidarisation décrite en 2.1 également.
c. sous-couche acoustique : panneaux en fibre de bois.
d. "Quick Step Kit" pour remplissage des jeux de dilatation le cas échéant.
e. plinthes et profilés de finition.
f. rosette pour couvrement du jeu de dilatation autour des tuyaux et conduites.
g. pâte de réparation en coloris assortis : Quick-Step Mix&Fix.

Tous ces éléments sont fournis par la Société UNILIN FLOORING.

5.5 Stockage et conditions de pose

5.51 Stockage avant la pose

Cf chapitre 6, article 6.1 de la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11).

Les paquets de lames ou de dalles doivent être stockés en position horizontale et de façon à ne subir aucune déformation ; ils doivent être isolés du sol.

Ils doivent être placés à l'abri des intempéries, rester propres, parfaitement secs et ne doivent pas être sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité.

Ils doivent être stockés durant au moins 48 heures avant la pose à la température de la pièce où doit s'effectuer la pose.

Les emballages doivent rester intacts pendant le stockage.

5.52 Conditions de pose

Cf chapitre 6, article 6.3 de la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11).

En outre, la température (du support et de l'atmosphère) nécessaire pour effectuer la pose doit être comprise entre + 12 °C et + 30 °C.

Le taux d'humidité dans la pièce doit être compris entre 40 et 65 % HR.

Ces conditions doivent être maintenues 3 jours après la pose.

Les lames sont découpées à l'aide d'une scie à main, d'une scie sauteuse ou d'une scie circulaire équipée d'une lame à denture fine.

5.6 Pose des éléments de désolidarisation

Cf chapitre 7, article 7.3 de la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11).

5.61 Pose de la sous-couche de désolidarisation

5.611 Pose du film de polyéthylène

Le film de polyéthylène est mis en place dans tous les cas sur support à base de liant hydraulique ou tout support qui peut être sujet à des remontées d'humidité résiduelle.

Il est posé dans le même sens que les lames, avec un recouvrement minimal de 20 cm entre lés et doit remonter sur au moins 5 cm le long des murs et des pénétrations.

5.612 Pose de la sous-couche de désolidarisation

La sous-couche « Uniclic Combifloor » est mise en place, de manière générale, dans tous les cas de figure. Elle est disposée avec l'impression en haut, lés contre lés, parallèlement au grand côté des lames. Le recouvrement d'un lé à l'autre s'effectue à l'aide de la bande plastique latérale prévue à cet effet ; elle est collée à l'aide de la bande adhésive incorporée.

5.62 Pose de la sous-couche d'isolation acoustique

Sous-couche « Unisound Combifloor » :

Elle est disposée avec l'impression en haut, lés contre lés, parallèlement au grand côté des lames. Le recouvrement d'un lé à l'autre s'effectue à l'aide de la bande plastique latérale prévue à cet effet ; elle est collée à l'aide de la bande adhésive incorporée.

Sous-couche « Uni-Softboard » :

Elles sont toujours disposées en décalé les plaques Uni Softboard sous un angle de 45° de sorte que les joints des plaques et des planches à poser ne coïncident jamais. Les panneaux sont placés les uns à côté des autres sans les fixer avec une distance de 1 cm le long de murs et d'obstacles éventuels.

5.7 Pose flottante des éléments

La mise en œuvre des lames est réalisée conformément aux dispositions décrites au chapitre 8 de la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11) complétées, modifiées ou précisées comme suit. En outre, les dispositions suivantes s'appliquent.

5.71 Généralités

Le revêtement de sol stratifié doit être posé comme un parquet flottant, il ne doit ni être cloué, ni être vissé sur le support.

Il convient de se reporter aux instructions de pose du fabricant notamment dans le cas de séries particulières.

Il convient de respecter un jeu de 10 mm minimum en périphérie de la pièce, à proximité des huisseries, porte-fenêtre et autour des pénétrations.

Pour des surfaces présentant une dimension (longueur et/ou largeur) supérieure à 12 m, il faut prévoir un jeu de dilatation intermédiaire, ainsi que pour les passages de portes et entre les pièces.

5.72 Particularités liés au système « Uniclic »

5.721 Principe d'assemblage

Les éléments s'imbriquent par rotation, soit languette dans rainure, soit rainure dans languette mais le principe languette dans rainure est le plus facile; c'est donc celui qui est préconisé, sauf situation spécifique.

L'élément à placer est maintenu incliné selon un angle de 20 à 30° par rapport à celui dans lequel il doit s'imbriquer puis on lui imprime un mouvement de rotation de haut en bas tout en exerçant une pression vers l'avant.

Lorsqu'il n'est pas possible de faire pivoter les éléments, sous un encadrement de porte ou pour le côté court d'un panneau déjà cliqué sur le côté long par exemple, ils peuvent être imbriquées à plat à l'aide d'un marteau et de la cale de frappe, par petits coups répétés ou à l'aide du pied de biche « Quick Step », à l'exclusion de toute autre procédé ; pour le grand côté des lames, cette opération devra être répétée tous les 30 cm environ jusqu'à ce que les lames soient complètement assemblées.

5.722 Organisation du travail

Compte tenu du principe d'assemblage languette dans rainure, la pose contre un mur doit débuter par le coin gauche. La partie languette du premier élément est sciée avant la pose.

Comme pour tous les revêtements de sol stratifiés, il est primordial, afin d'éviter des écarts de rectitude et donc au niveau des joints, de veiller tout particulièrement à la pose des premières rangées.

5.73 Pose des lames

Les joints en bout de lame doivent être décalés d'une rangée à l'autre d'au moins ¼ de la longueur (pose à l'anglaise).

Les lames sont orientées perpendiculairement à la paroi de la pièce ayant le plus grand éclairement naturel.

5.731 Pose des quatre premières rangées

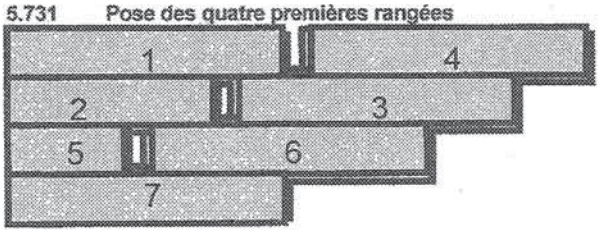

Enlever la languette dans la longueur des lames 1, 4 ... qui vont constituer la première rangée.

Procéder à la pose de la première lame complète (lame 1).

Prendre ensuite une lame, qui sera sciée de manière à ce qu'il reste un morceau d'environ 80 cm (un morceau avec 2 rainures, sur le côté court et le côté long).

Placez une cale séparatrice du côté court et posez cette lame (lame 2) selon le principe énoncé.

Prendre ensuite une nouvelle lame complète (lame 3) et l'imbriquer par rotation dans la lame 1.

La lame 4 est à nouveau une lame complète, qui est assemblée par rotation derrière la lame 3 (rainure dans languette). Le côté court de la lame 4 est enfoncé dans la lame 1.

La lame 5 est sciée en un morceau de 40 cm (aussi un morceau avec 2 rainures). Placer une cale séparatrice et imbriquer cette lame par rotation dans la lame 2. La lame 5 forme la première lame de la troisième rangée.

La lame 6 est à nouveau une lame complète, qui est assemblée par rotation aux lames 2 et 3 (rainure dans languette).

La lame 7 est aussi une lame complète, qui est assemblée par rotation aux lames 5 et 6 (rainure dans languette).

A l'aide d'un marteau et de la cale de frappe Uniclic, enfoncer successivement et, rangée par rangée, le côté court de la lame de droite dans celui de la lame de gauche par petits coups jusqu'à ce qu'ils s'emboîtent.

Veiller à ce que les deux lames assemblées par petits coups de marteau soient posées bien à plat sur le sol.

La dernière lame de chaque rangée doit être sciée de manière à dégager, après montage, un joint de dilatation de 10 mm. Cette dernière lame doit être poussée transversalement dans la précédente à l'aide d'un marteau et d'un pied-de-biche adapté (fourni avec le kit de pose Uniclic).

L'ensemble de ces trois rangées est glissé jusqu'au mur et des cales séparatrices sont placées afin de créer un joint de dilatation de 10 mm.

5.732 Pose du reste du revêtement

Les panneaux sont assemblés par séries de quatre rangées selon le principe décrit pour les quatre premières.

Chaque nouvelle rangée peut commencer avec le morceau restant de la rangée précédente (pour minimiser les déchets), à condition qu'il ne soit pas plus court que 15 cm.

5.733 Pose de la dernière rangée

Il faut également prévoir un joint de dilatation de 10 mm entre la dernière rangée et le mur. Il convient de prendre en compte le joint de dilatation de 10 mm au moment de scier les côtés longitudinaux de la dernière rangée.

Poser un à un les panneaux de cette rangée contre ceux de l'avant-dernière rangée, et imbriquer le côté long à l'aide du marteau et du pied-de-biche. Les côtés courts sont enfoncés au moyen de la cale de frappe Uniclic.

5.7.4 Pose des éléments carrés (dalles)

L'effet le plus esthétique est obtenu par une pose symétrique : les dalles des rangées extérieures, le long des murs, doivent être de largeur identique sur les 4 côtés de la pièce.

Pour ce faire, procéder comme suit :

- placer la première dalle dans le coin gauche de la pièce (à environ 15 cm du mur), les rainures orientées vers les murs,
- compléter la première rangée en assemblant les dalles entières l'une après l'autre,
- poser les dalles en les alignant correctement ; les légers écarts peuvent être corrigés avec le bloc de frappe : placer le bloc à hauteur du joint entre deux dalles et frapper doucement avec un marteau,
- glisser la rangée de dalles de manière à les positionner à égale distance de chaque mur,
- placer des dalles découpées entre le mur et la première rangée afin de pouvoir poser le revêtement de manière symétrique.

5.8 Traitement des points singuliers

5.81 Tuyaux, conduites

Il convient de veiller à ce que le tuyau coïncide exactement avec la jointure entre deux éléments. Forer un trou à l'aide d'une mèche dont le diamètre est égal au diamètre de la tuyauterie + 20 mm pour le joint de dilatation. Imbriquer les panneaux sur leur côté court et forer l'ouverture en plaçant le centre sur le raccord des deux panneaux. Assembler ensuite les panneaux avec le reste du sol.

Lorsque le tuyau ne coïncide pas à la jonction entre éléments, forer le trou à l'aide d'une défonceuse ; ensuite couper le panneau en largeur à la hauteur du trou, et assembler les éléments autour du tuyau, éventuellement en ajoutant de la colle ; veillez à ce que le joint de dilatation autour du tuyau est suffisant après montage.

5.82 Encadrements de porte

Les panneaux sont sciés de manière à laisser, après assemblage, un joint de dilatation d'au moins 10 mm.

Lorsqu'il n'est pas possible de faire pivoter le panneau, il faut utiliser un pied-de-biche ou la cale de frappe Uniclic et un marteau pour taper les panneaux l'un dans l'autre.

5.9 Finitions

- Retirer toutes les cales séparatrices.
- Installer les plinthes sur les bords relevés de la feuille plastique; ne jamais les fixer au revêtement de sol, afin que celui-ci puisse se dilater ou se comprimer sous les plinthes.
- La finition des tuyaux s'effectue avec les rosettes ou la pâte élastique Quick Step Kit.
- Aux endroits où ni les profilés ni les plinthes ne peuvent être utilisés, il est nécessaire de remplir les jeux de dilatation avec la pâte pour joints Quick Step Kit.

5.10 Accessoires

La Société UNILIN distribue les différents accessoires de finition assortis à ses produits. Ils sont illustrés en annexe au présent dossier technique.

Cela comprend les plinthes, les profilés de jonction ou d'arrêts, les rosettes de recouvrement et la pâte pour remplissage des jeux de dilatation.

5.101 Plinthes

Plinthes à base de panneau MDF recouvert d'un décor stratifié assorti aux décors et coloris du revêtement.

6.2 Classement UPEC des revêtements de sol

U **USURE À LA MARCHE 1 à 4**	**U1** Locaux à affectation individuelle à trafic modéré Intensité d'usure = 0,7	**U2** Locaux à affectation individuelle à trafic normal Intensité d'usure = 1	**U3** Locaux à affectation collective à trafic normal Intensité d'usure = 1,6	**U4** Locaux à affectation collective à trafic intense Intensité d'usure = 2,1
P **POINÇONNEMENT 1 à 3**	**P1** Résistance au poinçonnement principalement pédestre	**P2** Poinçonnement pédestre et par mobilier fixe normal Pression > 20 daN/cm^2 Armoires, lits, chaises	**P3** Aucune restriction de circulation pédestre et quelle que soit la nature du mobilier mobile	
E **COMPORTEMENT à L'EAU 0 à 3**	**E0** Nettoyage d'entretien par voie sèche	**E1** Nettoyage par voie humide éventuellement « éponge humide »	**E2** Le revêtement peut être mouillé mais sans que l'eau y séjourne plusieurs heures	**E3** Le revêtement peut être constamment humide « ruissellement », nettoyages d'entretien à grande eau
C **TENUE AUX AGENTS CHIMIQUES 0 à 3**	**C0** Risques de projection de produits alimentaires pratiquement exclus	**C1** Risques de projection accidentelle de produits alimentaires ou ménagers	**C2** Projections de produits alimentaires ou ménagers facilement nettoyables	**C3** Mise en garde contre la projection de produits chimiques définis avec précision

7 EXTRAITS DU CATALOGUE PANNEAUX

Panneau MDF

Panneau de fibres de bois de moyenne densité (MDF), obtenu par traitement des fibres selon un procédé à sec avec adjonction de résines et collage sous presse à haute température.

MDF mince

Désignation	Format (mm)	Épaisseur (mm) - conditionnement				
		3	4	5	6	8
MEDIUM Mince – Milieu sec (E1)	**2440 x 1220**	**125**				
	2620 x 1850	**160**			80	
	2620 x 2070		**105**	**85**		**55**

MDF

Désignation	Format (mm)	Épaisseur (mm) - conditionnement										
		3	10	12	16	19	19	22	30	38	40	46
MEDIUM – Milieu sec	**2800 x 2070**		**46**	**38**	**29**		**24**	**21**	**15**	**12**		
	3700 x 1850						**24**	**21**			**11**	**10**
LEGIUM – Milieu sec (E1)	**2800 x 2070**			44	32		**28**	24				
MEDIUM Hydrofuge Label CTB-RH Milieu humide	**2800 x 2070**						**24**					
MEDIUM Ignifuge M1 EUROCLASSE B - Milieu sec	**2800 x 2070**						**24**					
MEDIUM Cintrable ISOCURV Milieu sec	2800 x 1030		30									
MEDIUM Teinté TOPAN COLORS Milieu sec	2620 x 2070						12					
MEDIUM Laqué blanc – Milieu sec	**2070 x 1310**	**150**										
MEDIUM Laqué blanc bouche pores Milieu sec	**2800 x 2070**						**24**					
MEDEX - Milieu humide	**2750 x 1530**					**34**		**28**				

LEGIUM
Adapté aux emplois où le poids est déterminant. Grande facilité de manutention dans toutes les applications non portantes grâce à sa densité comprise entre 620 et 670 kg/m³. Accepte toutes les transformations : profilage, sciage, fraisage, défonçage... et apte à recevoir tous les types de finition.
Applications : agencement, mobilier, stand.

ISOCURV
Spécialement développé pour la réalisation de pièces cintrées ou galbées, sa face usinée lui confère une très grande capacité de courbure pour un rayon minimum de 120 mm.
Applications : aménagement intérieur, mobilier divers...

TOPAN COLOR
Teinté dans la masse en couleurs : bleu, jaune, rouge, vert, brun, noir.
Applications : aménagement intérieur (comptoir, placard, meuble, stand...)

MEDEX
Apte à l'utilisation en extérieur. Surface lisse facile à peindre et à travailler. Excellente stabilité, résistant à des conditions météorologiques extrêmes.
Applications : façade de magasin avec moulures extérieures, partie de porte, mobilier de jardin, stand de salon en extérieur...

En caractère gras : *dimensions et épaisseurs tenues en stock - Autres dimensions : nous consulter.*

PANNEAUX DE PARTICULES ET TRITURATIONS

Aggloméré plein format et dalle

Panneau de copeaux liés par des résines, fabriqué par pressage et extrusion.
Applications : plancher, cloison, sous-plafond,...

Aggloméré plein format

Désignation	Format (mm)	Epaisseur (mm) - conditionnement										
		8	10	12	15	18	19	22	25	28	30	38
Standard - Milieu sec	**2500 x 1250**		**80**	**70**	**50**	**45**		**35**				
Label CTBS - Milieu sec (E1 - CE)	**2800 x 2070**				32		**27**	**24**				
	3060 x 1850		**50**	**42**	**32**		**28**	**25**	22	**20**	**18**	15
	4150 x 1850		**35**	32	**24**		**21**	**18**	16	15	14	11
Hydrofuge Label CTBH	**2800 x 2070**				**32**		**27**	24				
Milieu humide (E1 - CE)	**3060 x 1850**	60	**50**	42	**32**		**28**	**25**	22	**20**	18	**15**
	4150 x 1850		**35**	**32**	**24**		**21**	**18**	16	15	**14**	11
Ignifuge M1 PANOFLAM Milieu sec (EN 312/P2 Euroclasse B)	**4100 x 1850** (2800 x 2070 : nous consulter)		40				**21**	19				
Hydrofuge ignifuge HM1 PANOFLAM Milieu humide (EN 312/P5 - Euroclasse B)	2800 x 2070 (4100 x 1850 : nous consulter)				25		25	22				

PANNEAUX CONTREPLAQUES

Contreplaqué Tout Okoumé

Qualité des faces : B/BB (II/III)
Applications : aménagement extérieur et agencement, structure, paroi, plancher, menuiserie, coffrage, bardage, façade de maisons, toiture...

Désignation	Format (mm)	Epaisseur (mm) - conditionnement									
		3	5	8	10	12	15	18	22	25	30
Collage intérieur	**2500 x 1220**	**80**	**80**	**40**			**30**	**25**	**22**	20	15
	3100 x 1530										
Label CTBX Collage extérieur	**2500 x 1220**										
	3100 x 1530										

Contreplaqué cintrable

Contreplaqué non revêtu. Matériau idéal pour les agenceurs et les maquettistes, répond aux exigences de toutes les créations. Se cintre avec une très grande facilité permettant d'obtenir des rayons de courbure minimaux (70 mm pour le 7 mm, 100 mm pour le 9 mm).
Applications : agencement intérieur, décoration, protection, habillage de poteaux, jouets, maquettes, ouvrages galbés, limons d'escalier.

Désignation	Format (mm)	Epaisseur (mm) - conditionnement	
		7	9
Sens fil long : cintrage dans la dimension de 122	**2500 x 1220**	**40**	**40**
Sens fil travers : cintrage dans la dimension de 250	**1220 x 2500**		

Fiche décor

NOVOLAM

Poirier clair M2114

Type : Bois
Finition : Extra Mat
Code tarif : Catégorie 2

Novolam - panneau mélaminé

- Novolam est disponible sur stock en panneau de particules de qualité standard (EN 312/P2)

Format standard : 280 x 207 cm
Epaisseur standard : 19 mm
Autres formats et épaisseurs, consultez l'Offre de Service Isoroy

Novolam existe sur supports particules :
Pour milieu sec : qualité standard (EN 312/P2) et CTB-S (EN 312/P4)
Pour milieu humide : qualité CTB-H (En 312/P5)
Pour réglementation incendie : classé Euroclasse B-s2, d0

- Novolam existe sur support Medium (MDF)

Format standard : 280 x 207 cm
Epaisseurs : 12, 16, 19, 22 mm
Délai : sous 15 jours ouvrés

Stratilam - feuille stratifiée

- Pour une application horizontale et de qualité postformable, HPL et HGP

Format : 305 x 132 cm
Epaisseur : 0,8 mm
Norme : EN 438-2 et 438-3

Bande de chant coordonnée

- Les bandes de chant coordonnées sont disponibles pour tous les décors de la gamme Novolam.

STOCK NOVOLAM

Gamme Sélection (S1 – S2)

				19	S	CM
BLEU ALIZE	L10051	Gi	S1			
BLEU COBALT	L00760	Gi	S1	x	x	x
GRIS ARDOISE	L06003	Gi	S1	x	x	x
GRIS ARGENT	L00160	Gi	S1	x	x	x
GRIS GALET	L06002	Gi	S1	x	x	x
IVOIRE	L00116	Gi	S1	x	x	x
JAUNE TOPAZE	L10052	Gi	S1			
NOIR	L00901	Gi	S1	x	x	x
SERINGA BEIGE	L00115	Gi	S1			
CHENE CLAIR	M04181	Pb	S2	x	x	x
CHENE D'ARDENTES	M04191	Pb	S2	x	x	x
CHENE NATUREL	M04196	Pb	S2	x	x	x
CHENE RUSTIQUE	M2443	Em	S2			
CRAIE BRIQUE	F06205	Gr	S2	x	x	x
CRAQUELE FLANELLE	F12048	Gr	S2			
ERABLE ST LAURENT	M10074	Em	S2	x	x	x
ESQUISSE JAUNE VANILLE	F12006	Gr	S2			
ESQUISSE VERT D'EAU	F12008	Gr	S2			
FRENE BLANC	M06177	Pb	S2	x	x	x
HETRE	M04129	Pb	S2	x	x	x
MELODIE	F06058	Gr	S2	x	x	x
MERISIER DE France	M04119	Pb	S2	x	x	x
PAOLO JAUNE CANARI	F12058	Em	S2	x	x	x
PIN SCANDINAVIE	M04159	Pb	S2	x	x	x
POIRIER D'ANJOU	M10021	Pb	S2			
POIRIER TENDRE	M10037	Pb	S2	x	x	x
SYCOMORE MIEL	M06081	Ms	S2			
TILLEUL AIGUE MARINE	M10042	Pb	S2			
TILLEUL CHAUME	M10041	Pb	S2			
TILLEUL ROSE	M10040	Pb	S2			

Gamme Collection (C1 – C2)

				19	S	CM
AULNE ROUGE	M04120	Ms	C1			
BADIGEON SAUMON	F12047	Gr	C1			
BLANC GRIS	L00130	Gi	C1			
BLEU IRIS	L10048	Gi	C1			
BOULEAU BLANC	M06198	Ms	C1			
BOULEAU DANOIS	M2038	Gr	C1			
CERISIER	M760	Em	C1	x	x	x
CERISIER DU GARD	M2033	Gr	C1			
CHENE ANGEVIN	M9009	Em	C1			
CHENE CHATAIGNE	M04126	Pb	C1			
CHENE DU PERCHE	M2037	Em	C1	x	x	x
CHENE NORDIK	M2024	Gr	C1			
CHENE ROSE CERUSE	M04224	Pb	C1			
CURRACAO	L2445	Gi	C1			
EPICEA	M2442	Gr	C1	x	x	x
ERABLE BLANC	M2106	Em	C1			
ERABLE CURLY BLANC	M12003	Gr	C1	x	x	x
ERABLE CURLY SAUMON	M102004	Gr	C1			
ERABLE DE VIRGINIE	M15569	Ms	C1			
ERABLE NATUREL	M06210	Em	C1	x	x	x
ERABLE POLAIRE	M2440	Em	C1			
FRENE BOREAL	M10036	Pb	C1	x	x	x
GRES FICELLE	F12053	Gr	C1	x	x	x
GRIS CLAIR	L15566	Gi	C1			
HETRE BLANC	M2111	Pb	C1	x	x	x
HETRE CLAIR	M04128	Pb	C1			
HETRE CUIVRE	M2112	Pb	C1			
HETRE ETUVE	M04130	Pb	C1			
IVOIRE DE SIAM	L00111	Gi	C1			
JAUNE PROVENCE	L2065	Gi	C1			
MARRONNIER	M2005	Em	C1			
MARRONNIER ROSE	M2006	Em	C1			
MERISIER DE PROVENCE	M06073	Pb	C1			
MERISIER MIEL	M12010	Gr	C1	x	x	x
MERISIER ROUX	M2441	Gr	C1			
NOYER ROUGE	M06211	Gr	C1	x	x	x
ORANGER	L2175	Gi	C1			
PAMPLEMOUSSE	L2068	Gi	C1			
PARME	L2069	Gi	C1	x	x	x
PIN NOUEUX	M607	Pb	C1			
POIRIER BASQUE	M2032	Em	C1			
POIRIER CLAIR	M2114	Em	C1	x	x	x
POIRIER SAUVAGE	M2113	Em	C1	x	x	x
POIRIER VENDEEN	M06101	Ms	C1			
POMMIER	M2116	Em	C1	x	x	x
POMMIER NORMAND	M2057	Em	C1			
PRUNE	L2444	Gi	C1			
PRUNIER D'AUTOMNE	M06217	Em	C1	x	x	x
PRUNIER D'HIVER	M06218	Em	C1	x	x	x
ROSE	L2053	Gi	C1			
ROSE INDIEN	L2063	Gi	C1	x	x	x
ROUGE BRIQUE	L12097	Gi	C1	x	x	x
ROUGE CHILI	L2447	Gi	C1			
SAPIN DES VOSGES	M2046	Em	C1			
SYCOMORE DE FIL BLOND	M12020	Em	C1			
TERRACOTTA BLEU	F10062	Em	C1	x	x	x
TERRACOTTA JAUNE	F10063	Em	C1	x	x	x
TERRE CUITE	L2064	Gi	C1			
VERT ACID	L2446	Gi	C1	x	x	x
VERT TABLEAU	L06022	Gi	C1			
VERT VIF	L15564	Gi	C1	x	x	x
ACIER BLEUTE	F2042	Ms	C2			
ALU BROSSE	F2039	Ms	C2	x	x	x
CRAIE CAYENNE	F06206	Gr	C2			
CRAIE TOMETTE	F06209	Gr	C2	x	x	x
CRAQUELE BLEU	F12000	Gr	C2			
CRAQUELE JAUNE DE NAPLES	F12001	Gr	C2	x	x	x
ESQUISSE NATUREL	F06201	Gr	C2			
ESQUISSE POUDRE	F12007	Gr	C2			
FRENE NACRE	M2031	Ms	C2			
GRAPHITE METALLISE	L00947	Ms	C2			
METAL TISSE	F2043	Ms	C2			
PALISSADE ARGENT	M2058	Gr	C2			
PALISSADE BLEUE	M2045	Gr	C2	x	x	x
PALISSADE BRONZE	M2059	Gr	C2	x	x	x
PALISSADE TAUPE	M2060	Gr	C2			
TOLEDE BRUN	F2052	Gr	C2			
TOLEDE CLAIR	F2050	Gr	C2			
TOLEDE ROUGE	F2051	Gr	C2	x	x	x
TOLEDE SAFRAN	F2044	Gr	C2	x	x	x
VELVET BLEU OUTREMER	F12023	Gr	C2			
WENGHE	M807	Em	C2	x	x	x
WENGHE CHOCOLAT	M12064	Gr	C2	x	x	x

19 : *PPSM DECORS NOVOLAM 19 mm* - **S** : *Stratifié STRATILAM* - **CM** : *CHANLAM PVC Mince 0,6 mm.*

Les finitions

Givré (Gi) : finition ayant des aspérités régulières. Finition brillante et rugueuse au toucher.
Mat – satiné (Ms) : finition lisse et légèrement brillante.
Extra – mat (Em) : finition lisse et sans reflet. Cette finition donne un aspect velouté au décor.
Pores de bois (Pb) : finition ayant des aspérités diffuses et irrégulières imitant le veinage du bois.
Granité (Gr) : finition discrètement structurée, reflétant légèrement la lumière.

STRATIFIES

Stratifié STRATILAM

Panneau de revêtement de surface mince, constitué de couches de matériaux fibreux, présenté sous forme de feuilles (papier kraft, la dernière couche est constituée du papier décor), imprégnées de résines thermodurcissables.
L'ensemble est collé par un processus de haute pression. La polymérisation se fait par action simultanée de la chaleur (température > 120°C) et par haute pression d'au moins 7Mpa dans des presses multi-étages.
Un stratifié HPL = 60% de papier et 30 à 40% de résines synthétiques thermodurcissables polymérisées.
Tous nos stratifiés sont approvisionnés en qualité HGP et sont conformes à la norme EN 438-1.
124 décors possibles en qualité HGP dont de nombreux stockés chez OLLIER BOIS (cf. STOCK NOVOLAM en page précédente).
Domaines d'emploi : milieu sec ou humide - Densité : 1,35 kg/m³.
Applications : revêtement de mobilier, agencement, aménagement, plancher technique...

Désignation	Format (mm)	Epaisseur (mm)	Finition
STRATILAM blanc	**3050 x 1320**	**0,8**	Givré, Mat satiné, Brillant pour Blanc Super Givré, Mat satiné pour Blanc Email
STRATILAM tous décors	**3050 x 1320**	**0,8**	Selon décors : Givré – Granité - Extra mat Mat satiné - Pores de bois
STRATILAM contrebalancement	**3050 x 1320** (selon disponibilité)	**0,6**	Granité